

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIORITÉ À L'EMPLOI ? LE CAS DES "ROMS" .

Le Collectif des Sans-Papiers de Melun dénonce une **situation caricaturale en ce qui concerne l'accès à l'emploi** pour les étrangers et tout particulièrement pour les roumains, citoyens européens, présents dans notre région, certains depuis plus de 10 ans.

- Plusieurs cas de **chefs de famille**, embauchés parfois depuis 1 an pour travailler dans le secteur du nettoyage par un employeur de bonne foi, sont **menacés de licenciement** faute d'avoir obtenu préalablement l'autorisation de travail de la Préfecture.
- Autre obstacle : Dans les circulaires du Ministère du travail, cette autorisation n'est accordée que si le candidat est **embauché durablement**, avec un **temps de travail hebdomadaire de 35 heures**.

Chacun sait qu'actuellement on entre de plus en plus souvent sur le marché du travail après une période plus ou moins longue de travail à temps partiel, sorte de période d'essai qui ne dit pas son nom, surtout pour les travailleurs étrangers ;

Le réalisme voudrait que la réglementation prenne en compte cette situation.

Ce que nous demandons :

- ❖ Un **examen au cas par cas** des situations des **chefs de famille déjà dans l'emploi** afin que les employeurs de bonne foi, qui ne veulent pas s'en séparer, puissent continuer à les employer sans risquer de sanctions.
- ❖ **Le maintien du droit au travail des personnes admises au séjour qui ne disposent pas d'un emploi à plein temps** mais qui apportent un salaire d'appoint indispensable (il s'agit souvent de femmes ayant des enfants à charge) notamment pour payer le loyer de leur logement.
- ❖ **La possibilité d'être reçus aux différents guichets d'accès à l'emploi** (Maisons de l'emploi, ANPE, Missions locales, etc.) pour les sans-papiers afin qu'ils puissent prendre contact avec les employeurs et obtenir une promesse d'embauche.
- ❖ Que soient modifiées, dès que possible, les règles d'accès à l'emploi en permettant aux entreprises d'embaucher **sans formalités inutiles** les personnels dont elles ont besoin.

Tout le monde y gagnera :

- l'économie et la Sécurité Sociale se porteront mieux ;
- les collectivités locales, et singulièrement le Conseil Général, qui supportent le poids des dépenses sociales toujours en augmentation ;
- les demandeurs d'emploi d'origine étrangère qu'on empêche d'accéder aux emplois délaissés par nos concitoyens et qui se tournent soit vers le travail au noir, véritable plaie sociale, soit vers le statut d'assisté alors que, pour beaucoup d'entre eux, **le travail c'est la dignité et l'indépendance**.

En un mot, ce que nous demandons c'est de mettre fin, le plus vite possible, au dispositif actuel contre-productif à tous égards.

Laissons ces personnes accéder librement aux métiers qui manquent de main d'œuvre.

Ce serait un "système gagnant-gagnant" qui ferait de ces publics, non plus des parias ou des assistés, mais, à terme, **des citoyens européens à part entière avec égalité de droits mais aussi de devoirs**.